



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 16 juin 2022

DATE DE CONVOCATION

10 juin 2022

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le

ID : 021-200000925-20220616-22_06_16_03B-DE

L'an deux mil vingt-deux, le **seize juin** à dix-huit heures trente, Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA, M. Gilles BRACHOTTE (*pouvoir de M. Vincent DANCOURT*), M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER (*pouvoir de Mme Marie-Françoise DUPAS*), Mme Nathalie SEGUIN, Mme. Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE, Mme Nathalie ANDREOLETTI (présente de 18h30 à 18h41 puis de 18h47 à 20h10), M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Bernadette BERGER (*suppléante de M. Martial PARIZOT*), Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Daniel CHETTA (*pouvoir de M. Paul MURANO*), M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, M. Laurent FAIVRE (*suppléant de M. Simon GEVREY*), Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN, M. Patrice LIEBELIN (*suppléant de M. Bernard SOUBEYRAND*), M. Martial MATHIRON, M. Bernard NAVILLON, Mme Monique PINGET, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés :

M. Vincent DANCOURT (*pouvoir à M. Gilles BRACHOTTE*), M. François BIGEARD (*suppléé par M. Benjamin BONIN*), M. Benjamin BONIN (*suppléant de M. François BIGEARD*), Mme Nathalie ANDREOLETTI (absente de 18h41 à 18h47), Mme Anne-Sophie BOISSON, M. Michel CLEMENT (*suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS*), Mme Marie-Françoise DUPAS (*pouvoir à M. Vincent CROUZIER*), M. Jean-Marie FERREUX (*suppléé par Mme Laurence SCHERRER*), M. Simon GEVREY (*suppléé par M. Laurent FAIVRE*), M. Paul MURANO (*pouvoir à M. Daniel CHETTA*), Mme Christine NIRLO, M. Martial PARIZOT (*suppléé par Mme Bernadette BERGER*), Mme Stéphanie PEPIN (*suppléante de M. Emmanuel PONTILLO*), M. Emmanuel PONTILLO (*suppléé par Mme Stéphanie PEPIN*), Mme Laurence SCHERRER (*suppléante de M. Jean-Marie FERREUX*), M. Bernard SOUBEYRAND (*suppléé par M. Patrice LIEBELIN*).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent CROUZIER, 3^{ème} Vice-président délégué aux Finances, aux Moyens Informatiques, aux Personnels et à la Modernisation de l'Administration.

16/06/2022/03bis-annule et remplace

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	28
VOTANTS :	31

Objet : Modification n°3/2022 de la composition de la 2^{ème} Commission « Développement économique, Équipements, Infrastructures, Développement numérique »

Afin de donner suite à des modifications dans la composition des Conseils Municipaux des communes de CHAMBEIRE, COLLONGES-ET-PREMIÈRES, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire qu'il convient de désigner des nouveaux membres de la 2^{ème} Commission « Développement économique, Équipements, Infrastructures, Développement numérique » pour remplacer :

- CHAMBEIRE : Monsieur Jean-Luc MAHIEU,
- COLLONGES-ET-PREMIÈRES : Monsieur Philippe PETIT.

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Considérant les propositions des communes mentionnées ci-dessous :

- CHAMBEIRE : proposant le remplacement de Monsieur Jean-Luc MAHIEU par Monsieur Philippe REVENU,
- COLLONGES-ET-PREMIÈRES : proposant le remplacement de Monsieur Philippe PETIT par Madame Julie VAN TROOSTENBERGHE,

Cette démarche est réalisée en application de l'article L.5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et du Règlement Intérieur du Conseil Communautaire en vigueur,

Considérant qu'en vertu des délibérations n°28/08/2020/04 en date du 28 août 2020 et n°15/07/2021/05 en date du 15 juillet 2021, la 2^{ème} Commission « Développement économique, Équipements, Infrastructures, Développement numérique » est constituée comme suit :

Membres représentants élus	
Monsieur Jean-Luc AUCLAIR	Monsieur Jacques LOURY
Madame Catherine BERTET	Monsieur Jean-Luc MAHIEU
Monsieur Daniel CHETTA	Monsieur Martial MATHIRON
Monsieur Sylvain FERREUX	Monsieur Christophe MAZUER
Monsieur Jean-Marc FRELIH	Monsieur Éric MOUREY
Madame Sophie GAUDILLAT	Monsieur Jean PATOUILLET
Monsieur Olivier GAUTHRON	Monsieur Philippe PETIT
Monsieur Simon GEVREY	Monsieur Étienne PITON
Madame Maryline GRANDIOWSKY	Monsieur Alexandre PRIN
Monsieur Dominique JANIN	Monsieur Francis VEYSSE

Le Conseil Communautaire :

- **DESIGNE, à l'unanimité**, comme suit, au scrutin secret, les membres représentants les communes de CHAMBEIRE et COLLONGES-ET-PREMIÈRES au sein de la 2^{ème} Commission « Développement économique, Équipements, Infrastructures, Développement numérique » :
 - CHAMBEIRE : Remplacement de Monsieur Jean-Luc MAHIEU par Monsieur Philippe REVENU,
 - COLLONGES-ET-PREMIÈRES : Remplacement de Monsieur Philippe PETIT par Madame Julie VAN TROOSTENBERGHE,
- **PRÉCISE, à l'unanimité**, la nouvelle composition de la 2^{ème} Commission « Développement économique, Équipements, Infrastructures, Développement numérique », comme suit :

Membres représentants élus	
Monsieur Jean-Luc AUCLAIR	Monsieur Jacques LOURY
Madame Catherine BERTET	Monsieur Martial MATHIRON
Monsieur Daniel CHETTA	Monsieur Christophe MAZUER
Monsieur Sylvain FERREUX	Monsieur Éric MOUREY
Monsieur Jean-Marc FRELIH	Monsieur Jean PATOUILLET
Madame Sophie GAUDILLAT	Monsieur Étienne PITON
Monsieur Olivier GAUTHRON	Monsieur Alexandre PRIN
Monsieur Simon GEVREY	Monsieur Philippe REVENU
Madame Maryline GRANDIOWSKY	Madame Julie VAN TROOSTENBERGHE
Monsieur Dominique JANIN	

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tout document ainsi que tout acte à intervenir relatif à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le



ID : 021-200000925-20220616-22_06_16_03B-DE

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 28 juin 2022

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr